



**DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.P. - C.C.A.S. 10-2023

Sur convocation en date du vingt-deux mai deux mille vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le trente mai deux mille vingt-trois, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente.

Présents : Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Monique LAFAY, Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE.
Messieurs Yannick JANNIN et Jean-Claude ROZIER

Absent : Monsieur Daniel BUFFY
Madame Jenny COELHO
Monsieur Philippe PAIN

Absent excusé : Monsieur Michel MERCIER
Monsieur Christian BERNIGAUD, Président

Procuration : Madame Mireille CHARDIGNY donne pouvoir à Madame Monique LAFAY
Monsieur Jean-Claude RUDE donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Monsieur Yannick JANNIN est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 avril 2023

Madame la Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 avril 2023, qui a été adressé aux membres le 22 mai 2023 par courrier ou par mail.

Madame la Vice-Présidente invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations : Il n'y a pas d'observation.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la majorité.

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 04 avril 2023.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 01 juin 2023
Le Président
Christian BERNIGAUD



Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20230601-2023-10-DE
Date de télétransmission : 13/06/2023
Date de réception préfecture : 13/06/2023